



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MARENNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 28 JUIN 2018 À 18 HEURES 30
SALLE LADISLAS DE HOYOS DU PÔLE CULINAIRE DE MACS À SEIGNOSSE

Nombre de conseillers :
en exercice : 54
présents : 34
absents représentés : 18
absents : 2

CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 28 JUIN 2018

L'an deux mille dix-huit, le vingt-huit du mois de juin à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Marenne Adour Côte-Sud dûment convoqué le 20 juin 2018, s'est réuni en session ordinaire, à la salle « Ladislav de Hoyos » du pôle culinaire de MACS à Seignosse sous la présidence de Monsieur Pierre FROUSTEY.

Présents :

Mesdames et Messieurs Pierre FROUSTEY, Frédérique CHARPENEL, Jean-Claude DAULOUÈDE, Patrick LACLÉDÈRE, Jean-Claude SAUBION, Alain LAVIELLE, Jean-François MONET, Patrick BENOIST, Benoît DARETS, Arnaud PINATEL, Nicole CHUSSEAU, Aline MARCHAND, Didier SARCIAT, Lionel CAMBLANNE, Henri ARBEILLE, Christine BENOIT, Nelly BÉTAILLE, Pascal BRIFFAUD, Pascal CANTAU, Éric COUREAU, Anne-Marie DAUGA, Jean-Luc DELPUECH, Michel DESTENAVE, Louis GALDOS, Christine GAYON, Chantal JOURAVLEFF, Éric KERROUCHE, Francis LAPÉBIE, Michel LAUSSU, Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Michel PENNE, Jérôme PETITJEAN, Christine TOULAN ARRONDEAU.

Absents représentés :

M. Francis BETBEDER est suppléé par Mme Nathalie VALENTIN, M. Hervé BOUYRIE est suppléé par M. Bernard MORESMAU, M. Xavier GAUDIO a donné pouvoir à M. Henri ARBEILLE, Mme Delphine BART a donné pouvoir à M. Pascal BRIFFAUD, Mme Jacqueline BENOIT-DELBAST a donné pouvoir à M. Jean-Luc DELPUECH, M. Alain CAUNÈGRE a donné pouvoir à Mme Frédérique CHARPENEL, Mme Cécile CROCHET a donné pouvoir à M. Arnaud PINATEL, M. Fabrice DATCHARRY a donné pouvoir à Mme Nicole CHUSSEAU, Mme Sylvie DE ARTECHE a donné pouvoir à M. Pascal CANTAU, Mme Nathalie DECOUX a donné pouvoir à Mme Anne-Marie DAUGA, Mme Valérie GELEDAN a donné pouvoir à M. Lionel CAMBLANNE, Mme Christine JAURY-CHAMALBIDE a donné pouvoir à Mme Nelly BÉTAILLE, Mme Corine LAFITTE a donné pouvoir à M. Alain LAVIELLE, Mme Patricia MARS-JOLIBERT a donné pouvoir à M. Michel PENNE, Mme Stéphanie MORA-DAUGAREIL a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LIBIER, Mme Kelly PERON a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY, Mme Françoise TROCCARD a donné pouvoir à M. Jean-Claude DAULOUÈDE, M. Jean-Louis VILLENAVE a donné pouvoir à Mme Isabelle MAINPIN.

Absentes :

Mesdames Nathalie CASTETS et Catherine COLL.

Secrétaire de séance : Madame Isabelle MAINPIN.

OBJET : NUMÉRIQUE - DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC POUR LA RÉALISATION, LE FINANCEMENT ET L'EXPLOITATION D'UN RÉSEAU HAUT ET TRÈS HAUT DÉBIT DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES - RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS POUR 2017 DU DÉLÉGATAIRE, LA SOCIÉTÉ « SAS MACS THD »

Rapporteur : Monsieur le Président

1. Rappel du contexte

Le conseil communautaire par délibération du 21 janvier 2008 a décidé :

- a. d'approuver le choix de LD Collectivités en qualité de délégataire de service public pour l'établissement et l'exploitation d'une infrastructure de communications électroniques à haut débit sur le territoire de MACS,
- b. d'approuver la convention de délégation de service public à intervenir, dans le cadre d'une concession de travaux de service public sur 20 ans, entre la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud et la société LD Collectivités sise 40/42 Quai du point du Jour à Boulogne-Billancourt (92100),
- c. d'autoriser le Président à signer cette convention avec la société LD Collectivités.

Cette convention a été signée le 19 février 2008.

Le contrat de concession de travaux et de service public prévoit l'établissement d'un réseau de collecte mixant les technologies optiques et radio en vue d'une couverture complète du territoire et d'un développement massif des services nomades au bénéfice notamment de la population estivale. À cette fin, il est prévu contractuellement que l'infrastructure linéaire s'étende sur 165,6 km ce qui implique la construction de 139,6 km de génie civil à créer. De même, ce réseau nécessite le déploiement sur des infrastructures existantes ou à créer de cent vingt-deux points hauts Wifi au titre des offres saisonnières et du déploiement d'offres satellitaires subventionnées à hauteur de 400 euros pour les administrés non éligibles à L'ADSL suite à l'abandon de la couverture des zones blanches par la technologie Wi Max.

Au total, en fin de travaux de premier établissement, ce seront plus de quarante zones d'activité économique, dont dix-neuf prioritaires qui seront raccordées au réseau longue distance. Vingt répartiteurs seront raccordés en fibres ainsi que l'ensemble des mairies qui bénéficieront d'un accès dédié au réseau.

Pour le bon achèvement de ce programme d'aménagement structurant du territoire, la convention de délégation de service public, d'une durée de vingt ans, prévoit le versement d'une subvention de premier établissement d'un montant de 6,5 millions d'euros cofinancée par le FEDER, la Région Aquitaine, et MACS.

Les travaux ont débuté le 10 juillet 2008.

2. Présentation du rapport d'activités du délégataire

Conformément à l'article L. 1411-3 du code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire examine chaque année le rapport annuel établi par le délégataire de service public, lequel doit produire avant le 1^{er} juin de chaque année un rapport comportant les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation et une analyse de la qualité du service.

L'examen de ce rapport est mis à l'ordre du jour de la séance suivante de l'assemblée délibérante qui en prend acte.

Conformément à l'article L. 1413-1 du code général des collectivités territoriales, la commission consultative des services publics locaux examine chaque année de son côté ce même document sur le rapport de son Président, ce qui a été fait le 13 juin 2018.

2.1. Historique du contrat

La société ad hoc de la société délégataire a été créée le 14 octobre 2008 sous la forme prévue d'une société anonyme simplifiée. Elle a pris le nom de MACS THD. Dotée initialement d'un capital de 37 000 euros, celui-ci a été augmenté une première fois à 163 000 euros puis porté, dans un deuxième temps, à 200 000 euros.

L'actionnaire unique de MACS THD est la société LD Collectivités, elle-même détenue à 100 % par SFR. LD Collectivités est renommée SFR Collectivités.

Le siège social de MACS THD a été implanté au siège de SFR Collectivités. À la demande de MACS, le délégataire a ouvert un établissement secondaire à Saint-Vincent de Tyrosse dans les locaux du centre Tourren.

L'objectif de MACS THD est d'assurer une infrastructure Haut Débit, identique à celle des plus grandes agglomérations françaises. Ouverte à l'ensemble des opérateurs de télécommunications et aux Fournisseurs d'Accès Internet, cette infrastructure permettra d'irriguer les zones d'activités en haut débit avant la fin de l'année 2009. Elle entraînera une baisse des prix par le jeu de la concurrence et profitera ainsi à tous, de l'utilisateur à l'entreprise, en passant par les administrations.

Le réseau de MACS THD offre la possibilité à la majorité des habitants des 23 communes de surfer sur Internet à grande vitesse, de télécharger des documents, de créer des sites, d'échanger des informations, des commandes, de se former depuis leur lieu de travail ou leur domicile.

Plate-forme de travail pour les entreprises, outil multi-usages pour tout public, le Haut Débit permet d'accéder à de nombreux services.

Les supports technologiques sont multiples pour accéder au Haut Débit et relier les particuliers et les entreprises. Pour répondre à l'exigence de la couverture d'un vaste territoire, le réseau MACS THD assemble plusieurs technologies : la fibre optique, le dégroupage de la boucle locale sur cuivre et les technologies hertziennes telles que le WIFI.

L'avenant n° 1 a été signé le 11 mars 2011. Il a pour objet l'évolution de l'architecture hertzienne en particulier la substitution des stations Wimax par 111 équipements Hot Spot WIFI.

L'avenant n° 2 a été contractualisé le 30 juin 2014. Il concerne la cession du réseau WIFI à la Communauté de communes MACS, qui l'a elle-même remis en exploitation à la société publique locale « Digital Max ».

2.2. Objectifs de la délégation de service public

Les objectifs stratégiques visés par MACS, sont les suivants :

2.2.1. Aménagement du territoire

En s'imposant comme une réponse au « constat de carence » qui mettait en avant les disparités d'accès aux infrastructures de télécommunications sur le territoire communautaire, MACS THD est investi d'une mission d'aménagement du territoire. Les opérateurs alternatifs ciblant leur déploiement sur les principales zones économiques, la majeure partie du territoire demeurait peu, voire pas desservie en service de connectivité très haut débit.

2.2.2. Développement économique

Au-delà de la mise à disposition d'une infrastructure servant de support aux opérateurs et aux Fournisseurs d'Accès Internet pour le dégroupage et la promotion de nouveaux services très haut débit, la présence de la fibre optique MACS THD est un atout majeur pour renforcer l'attractivité des communes et ainsi stimuler leur dynamisme économique.

La présence d'un réseau de fibre optique favorise l'implantation de nouvelles activités, de sociétés « high tech » très consommatrices de services télécoms, qu'il s'agisse de grandes entreprises ou de PME. Elle apporte en outre par ce biais une contribution directe ou indirecte à la création et au maintien de l'emploi, grâce au développement de l'usage des Technologies de l'Information et de la Communication.

Le raccordement des zones d'activité permet également une diffusion rapide et à des tarifs attractifs des services télécoms aux entreprises déjà implantées.

2.2.3. Développement des services aux particuliers

En 2017, plus de 28,2 millions de foyers sont utilisateurs de service internet à haut débit ou à très haut débit dont 21,7 millions au travers la technologie DSL (Digital Subscriber Line).

C'est à la mise en place du dégroupage que les particuliers doivent cet accès aux offres Internet haut débit, aux tarifs toujours plus bas et aux débits toujours plus élevés. Les meilleures offres du marché atteignent aujourd'hui des débits de plus de 20 Mégabits avec l'ADSL 2+. Les services de télévision sur ADSL et de voix sur IP se sont fortement développés les deux dernières années.

Le déploiement du réseau MACS THD en direction de ces NRA (les Nœuds de Raccordement d'Abonnés, qui sont les points de concentration du réseau de l'opérateur historique auxquels les opérateurs alternatifs viennent se raccorder pour fournir leurs services Internet haut débit) constitue un axe stratégique et commercial fort qui a suscité l'intérêt de plusieurs acteurs nationaux.

Le dégroupage autorisé par la Convention de Dégroupage signée avec l'Opérateur historique consiste à installer des équipements actifs dans les répartiteurs (on parle dans ce cas d'Espace Dédié ou Restreint), ou à proximité immédiate de ces locaux (on parle dans ce cas-là de Localisation Distante) permettant la production de liens DSL par l'utilisation, moyennant une redevance, de la paire de cuivre de l'abonné qui a été dégroupée.

2.2.4. Développement des services aux entreprises et collectivités

Les meilleures offres du marché atteignent aujourd'hui des débits de plus de 20 Mégabits asymétrique avec l'ADSL2+ ou 8 Mbit/s symétrique par multiplexage de plusieurs paires de cuivre en SDSL.

Toutefois, de plus en plus d'entreprises ou collectivités souhaitent avoir des débits symétriques supérieurs à 10Mbit/s ; c'est pourquoi MACS THD commercialise auprès de ses clients opérateurs des offres sur fibre optiques depuis 2009.

2.3. Évolution de l'activité

MACS THD a obtenu le 9 juillet 2008 de la part de l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes (ARCEP) un récépissé de déclaration lui permettant de fournir des réseaux de communications électroniques ouverts au public et fournir des services des réseaux de communications électroniques autres que des services téléphoniques.

Par la suite, MACS THD a signé avec France Télécom le 15 décembre 2008, la Convention d'Accès à la Boucle Locale permettant la commande des salles de dégroupage.

Fin 2017, le réseau MACS THD se décompose :

- en 202 km d'infrastructures terrestres dont :
 - 161 km de réseau fibre optique construits ;
 - 33 km de tirage de fibre dans les fourreaux existants ;
- 40 ZA / ZI raccordées au réseau longue distance ;
- 22 répartiteurs dégroupés permettant la livraison de ports DSL aux opérateurs clients du réseau ;
- 23 mairies raccordées en fibre optique au réseau ;
- 170 sites raccordables en fibre optique (moins de 20 mètres du réseau) ;
- un POP (point de présence opérateur) créé dans la zone Atlantisud pour optimiser la sécurisation du réseau ;
- cinq nouvelles entreprises raccordées au réseau en fibre optique en 2017 pour le compte des opérateurs.

La carte du réseau à fin 2017 :



2.3.1. Évolution de l'activité sur 2017

Fin 2017, Monsieur Fouchet et Monsieur Menet ont été remplacés par Monsieur Morales et Makni.

Au 31 décembre 2017, sur 22 NRA ouverts à la commercialisation, MACS THD comptait 7 364 liens DSL activés sur le réseau.

Cinq nouveaux sites ont été raccordés au réseau en fibre optique pour le compte des opérateurs au travers de l'offre de service LAN to LAN.

2.3.2. Évènements prévus pour l'année à venir

Pour l'année à venir, il est prévu :

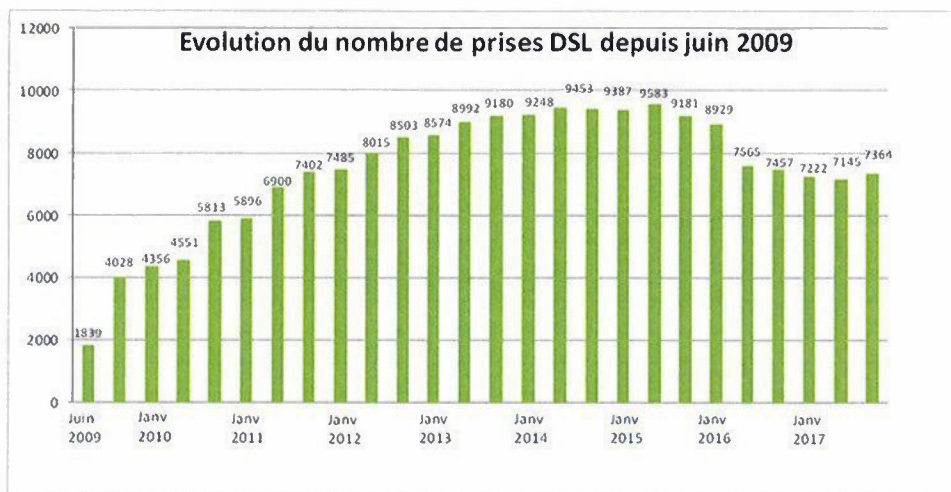
- la poursuite de la commercialisation des liens DSL avec une perspective de 7 360 liens à fin 2018,
- la contractualisation avec une dizaine de nouveaux clients en lien Lan-to-Lan pour le compte des opérateurs.

2.4. Suivi des commandes DSL

Au 31 décembre 2017, sur les 22 centraux ouverts à la commercialisation, MACS THD comptait 7 364 liens activés sur le réseau.

Répartiteur	Nombre Ligne Orange	déc.-17	Taux de pénétration macs
URA St GEOURS DE MARENNE	1168	358	30,65%
URA MESSANGES	541	182	33,64%
URA AZUR	341	101	29,62%
URA MAGESCQ	806	251	31,14%
URA CAPBRETON	6199	1022	16,49%
URA St VINCENT de TYROSSE	4238	785	18,52%
URA SEIGNOSSE le PENON	2078	219	10,54%
URA HOSSEGOR	5034	383	7,61%
URA SOUSTONS BOURG	3614	938	25,95%
URA MOLIETS	1056	283	26,80%
URA St MARTIN DE HINX	995	228	22,91%
URA St JEAN de MARSACQ	829	263	31,72%
LABENNE OCEAN	400	129	32,25%
ORX	254	30	11,81%
URA SOUSTONS PINSOLLE	2263	380	16,79%
URA ORIST	789	181	22,94%
URA TOSSE	1097	308	28,08%
URA SEIGNOSSE BOURG	1235	276	22,35%
URA LABENNE	2253	439	19,49%
URA SAUBRIGUES	736	123	16,71%
URA BENESSE MARENNE	1075	332	30,88%
URA ANGRESSE	599	153	25,54%
	37600	7364	19,59%

Le taux de pénétration moyen pour l'ensemble des NRA dégroupés se situe désormais à 19,59 % des lignes adressables.



2.5. Clients opérateurs

Un nouvel opérateur, IMS est présent sur le réseau



Clients finaux de nos opérateurs - MACS THD depuis 2009

OPERATEURS	CLIENTS	PRODUIT
2009		
SFR	Site Malard St Paul les Dax - pylone RTE Magescq	IRU FON
COMPLETEL	VOLCOM	LAN to LAN
OBIANE	RIP CURL Atlantisud	LAN to LAN
OBIANE	RIP CURL Siège	LAN to LAN
OBIANE	POP STVYROSSE	HEBERGEMENT
2010		
HELIANTIS	CC MACS	LAN to LAN
HELIANTIS	AYGUEBLUE	LAN to LAN
HELIANTIS	Install désinstall Wifi	LAN To LAN
HELIANTIS	VIEUX BOUCAU	LAN To LAN
SFR	CERS	LAN To LAN
HELIANTIS	Camping messanges	LAN To LAN
2011		
SFR	HOTEL Baya	LAN To LAN
SFR	Lycée de LOUIS DARMENTE	LAN To LAN
HELIANTIS	POLE CULINAIRE	LAN To LAN
HELIANTIS	DOMOLANDES	LAN To LAN
HELIANTIS	CTMACS	LAN To LAN
HELIANTIS	Upgrade Camping Messanges	LAN To LAN
COMPLETEL	IF TECHNOLOGIES	LAN To LAN
SFR	GSM EUROPE	LAN To LAN
SFR	SERVICE WIFI	WIFI
SFR	Billabong	LAN To LAN
2012		
SFR	RESANO	LAN To LAN
HELIANTIS	BELAMBRA	LAN To LAN
MAIRIE HOSSEGOR	DEMENAGEMENT WIFI	BON DE TRAVAUX
SFR	CABINET AVOCAT RODOLPHE CABRET	LAN To LAN
SFR	Collège Jean Rostand / CG40	LAN To LAN
SFR	Collège départemental de Labenne	LAN To LAN
SFR	Collège Jean-Claude Sescousse / St Vincent de Tyrosse	LAN To LAN
SFR	Collège François Mitterrand	LAN To LAN
SFR	Peixoto	LAN to LAN
CC MACS	REGUL ENERGIE CC MACS	HEBERGEMENT
OBIANE	UPGRADE 2 LIENS RIP CURL	LAN to LAN
HELIANTIS	Upgrade Camping Messanges	LAN To LAN
HELIANTIS	Upgrade Camping Messanges	LAN To LAN
HELIANTIS	Upgrade Camping Messanges	LAN To LAN
SFR	NIXON	LAN To LAN
COMPLETEL	IF TECHNOLOGIES	LAN To LAN
2013		
SFR	MICHEL PLANTE SERVICES	LAN to LAN
HELIANTIS	UPGRADE DOMOLANDES	LAN to LAN
SFR	COLLEGE ST GEOURS MARENNE	LAN to LAN
HELIANTIS	UPGRADE CAMPING MESSANGES	LAN to LAN
SFR	PACCOR PACKAGING SOUSTONS	LAN to LAN
SFR	CASINO CAPBRETON	LAN to LAN
SFR	PEIXOTO UPGRADE	LAN to LAN
SFR	LYCEE SUD DES LANDES	LAN to LAN
SFR	SITCOM BENESSE MARENNE	LAN to LAN
SFR	CONSEIL GENERAL DES LANDES	LAN to LAN
SFR	UPGRADE COLLEGE J ROSTAND	LAN to LAN
SFR	UPGRADE NIXON EUROPE SOORTS	LAN to LAN
WIFIRST	INTERSITES CAMPING	LOC FON
2014		
HELIANTIS	UPGRADE DOMOLANDES	LAN to LAN
SFR	GLOBE	LAN to LAN
SFR	UPGRADE GSM EUROPE	LAN to LAN
SFR	OREADE PREVIFRANCE	LAN to LAN
SFR	FACYLITIES MULTI SERVICES	LAN to LAN

2015		
HELIANTIS	UPGRADE DOMOLANDES	LAN to LAN
SFR	FACILITIES MULTI SERVICES	LAN to LAN
COMPLETEL	RESANO	LAN To LAN
SFR	SICA BIO PAYS LANDAIS	LAN to LAN
ETERA	CABINET DE RADIOLOGIE CAPBRETON	LAN to LAN
SFR	LYCEE SUD DES LANDES	LAN to LAN
SFR	SNC PARC DE LA CIGALE	LAN to LAN
SFR	PYNEIDE DISTRIBUTION SOORTS	LAN to LAN
SFR	GROUPE GENERAL DE SANTE	LAN To LAN
HELIANTIS	UPGRADE MAIRIE VIEUX BOUCAU	LAN to LAN
SFR	LAFITTE TP ST GEOURS	LAN To LAN
SFR	PACCOR PACKAGING SOUSTONS	LAN to LAN
ADISTA	PORTE DE COLLECTE	LAN To LAN
ADISTA	BILLABONG	LAN To LAN
2016		
COMPLETEL	YELLOH VILLAGE	LAN To LAN
SFR	LABEYRIE FINE FOODS	LAN to LAN
SFR	UPG CONSEIL GENERAL DES LANDES SOUSTONS	LAN to LAN
SFR	Collège Jean Rostand / CG40	LAN To LAN
SFR	UPG CONSEIL GENERAL DES LANDES SOUSTONS	LAN to LAN
SFR	NIXON	LAN To LAN
SFR	ESSOR	LAN to LAN
ADISTA - RMI	GSM EUROPE	LOC FON
SFR	TRS EUROPEEN BENESSE	LAN to LAN
SFR	FACILITIES MULTI SERVICES	LAN to LAN
ADISTA - RMI	DEC ENERGIES	LAN To LAN
SFR	OREADE PREVIFRANCE	LAN to LAN
SFR	SITCOM BENESSE MAREMNE	LAN to LAN
SFR	CODOGNOTTO France	LAN to LAN

2017		
COMPLETEL	Camping le Boudigau	LAN to LAN
SFR	UPGRADE Lycée Louis Darmanté	UPGRADE LAN to LAN
SFR	UPGRADE DARMENTE College Capbreton	UPGRADE LAN to LAN
SFR	BTS ST-V- TYROSSE LOT 2	LOC FON
SFR	UPGRADE CASINO MUNICIPAL DE CAPBRETON	UPGRADE LAN to LAN
SFR	ST VINCENT DE TYROSSE LOT 1	IRU FON
SFR	Accor - HB0R3 - Jo & Joe Hossegor	LAN to LAN
IDLINE	E2 EVOLUTION	LAN to LAN
IDLINE	Guintoli Gpe NGE	LAN to LAN
IMS NETWORKS	LABEYRIE	LAN to LAN

2.6. Compte de Résultat 2017 et progression comparée à l'année 2016

		2017	2016	Variation 2017/2016
Chiffre d'Affaires	Chiffre d'Affaires Fixe	2 268	2 421	-6%
	<i>Liens Data</i>	1 799	1 947	-8%
	<i>IRU</i>	79	47	69%
	<i>Loc Fon</i>	57	54	6%
	<i>Lan to Lan</i>	265	309	-14%
	<i>Hébergement</i>	8	8	
	<i>Maintenance</i>	58	56	5%
	<i>Autres</i>	0	0	
	<i>Clients douteux</i>	0	0	
	Total	2 268	2 421	-6%
Coûts variables	Coûts variables FT	943	963	-2%
	Coûts variables SFR	206	211	-2%
	Total	1 150	1 174	-2%
Total marge sur coûts variables		1 118	1 247	-10%
Coûts réseaux	Coûts semi-variables	112	113	
	Maintenance	249	227	10%
	<i>Dont maintenance actifs</i>	136	134	1%
	<i>Dont maintenance fixe</i>	85	85	
	<i>Dont maintenance curative</i>	25	5	361%
	Locations	19	21	-9%
	Droits de passage	15	2	547%
	NRJ	16	15	1%
	Autres coûts	45	46	-2%
	Total	457	425	0
Coûts de structure	Personnel	30	33	-9%
	Coûts administratifs	159	194	-18%
	<i>Dont assistance admin</i>	80	89	-10%
	<i>Dont divers</i>	1	0	34%
	<i>Dont frais de contrôle</i>	11	11	0%
	<i>Dont honoraires</i>	6	6	12%
	<i>Dont licences</i>	-22	0	
	<i>Dont maintenance SI</i>	80	80	0%
	<i>Dont taxes</i>	4	8	-50%
	Total	189	227	0
Exceptionnels EBITDA		0	0	
EBITDA		471	595	-21%
Hors Ebita	Résultat financier	-267	238	-212%
	Amortissements	313	325	-4%
	Exceptionnel	0	0	
	Total	46	563	-1
Résultat net avant IS		426	32	
IS		0	0	
Résultat net		426	32	

2.7. Évolution des biens de retour et des biens de reprise

Le réseau permettra ainsi d'offrir des services d'accès à Internet haut débit. En outre, le raccordement des zones d'activité permettra à MACS de proposer des débits élevés et des modes de transport sécurisés et économiques.

Les investissements réalisés sur l'année 2017 :

		Réel à fin Decembre 2017	
Couverture	Convention	3	
	NRA supp	0	
	Wifi/Wimax/Satellite	0	
	Capexisation des peuples	16	
	Dévolement	26	
	Total	45	
Capacité	Désaturation NRA	8	
	Upgrade réseau	12	
	Total	20	
Raccos clients	Raccos clients SFR BT	36	
	Raccos clients Div Opérateurs SFR	0	
	Raccos clients SFR Mobile	0	
		Sous total Raccos SFR	36
	Raccos clients externes	13	
	Projets clients	5	
		Sous total Raccos Externes	17
	Total	53	
QOS	Total	0	
Anciennes Provisions	Anciennes Provisions	-9	
Total Capex net Fixe		109	

Les investissements cumulés :

2.7.1. Amortissement des biens de retour

Les investissements sont amortis à compter de leur date de mise en service, selon le mode linéaire.

Les durées d'amortissements sont fonction de la durée de vie technique estimée des biens qui se présentent comme suit :

IRU.....	durée du contrat
Achat d'infrastructure passive.....	durée de la convention de concession
Frais d'accès au service.....	5 ans
Génie civil.....	durée de la convention de concession
Équipements actifs.....	de 3 à 5 ans
Système d'information	durée de la convention de concession

2.7.2. États financiers prévisionnels pour l'exercice 2018

(en K€)

		Budget 2018
Chiffre d'Affaires	Chiffre d'Affaires Fixe	2 322
	<i>Liens Data</i>	1 777
	<i>IRU</i>	79
	<i>Loc Fon</i>	29
	<i>Lan to Lan</i>	307
	<i>Hébergement</i>	8
	<i>Maintenance</i>	121
	Total	2 322
Coûts variables	Coûts variables FT	929
	Coûts variables SFR	218
	Total	1 147
Total marge sur coûts variables		1 174
Coûts réseaux	FIXE	414
	Coûts semi-variables	112
	Maintenance	215
	<i>Dont maintenance actifs</i>	130
	<i>Dont maintenance fixe</i>	85
	Locations	14
	Droits de passage	15
	NRJ	12
	Autres coûts	45
	Total	414
Coûts de structure fixe + ftt	Personnel	31
	Coûts administratifs	185
	<i>Dont assistance admin</i>	81
	<i>Dont communication</i>	1
	<i>Dont divers</i>	1
	<i>Dont frais de contrôle</i>	11
	<i>Dont honoraires</i>	6
	<i>Dont maintenance SI</i>	80
	<i>Dont taxes</i>	5
	Total	216
Exceptionnels EBITDA		0
EBITDA		545
Hors Ebita	Résultat financier	0
	Amortissements	280
	Total	280
Résultat net avant IS		264

Le tableau de flux de trésorerie pour l'année 2017 :

Années	Réalisé 2017
Résultat net	426
Dotations aux amortissements	308
IRU/PCA	55
VNC sortie Wifimax	6
Variation des autres créances	35
Variation des créances clients	1 370
Variation des dettes fiscales et sociales	4
Variation des dettes fournisseurs	126
Variation BFR	1 528
Cash flow liés aux opérations	2 211
Investissement	- 109
Capital	
Subvention Communautaire	
Apport en compte courant	- 2 050
Dettes bancaires long terme	
Variation de la dette à transférer au prochain fermier	
Autres Dettes	
Remboursement Crédit	
Cash flow liés au financement	- 2 050
Variation	52
Trésorerie début de période	180
Trésorerie fin de période	232

Le tableau des flux de trésorerie pour l'année 2018 :

Années	Budget 2018
Résultat net	265
Dotations aux amortissements	279
IRU/PCA	82
VNC sortie Wifimax	
Variation des autres créances	85
Variation des créances clients	103
Variation des dettes fiscales et sociales	2
Variation des dettes fournisseurs	- 977
Variation BFR	- 788
Cash flow liés aux opérations	- 162
Investissement	- 221
Capital	
Subvention Communautaire	
Apport en compte courant	- 1 200
Dettes bancaires long terme	
Variation de la dette à transférer au prochain fermier	
Autres Dettes	
Remboursement Crédit	
Cash flow liés au financement	- 1 200
Variation	- 1 583
Trésorerie début de période	232
Trésorerie fin de période	- 1 351

Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU l'ordonnance n° 2016-65 du 29 janvier 2016 relative aux contrats de concession, et notamment son article 52 ;

VU le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 1411-3, L. 1413-1 et R. 1411-7 ;

VU la convention de délégation de service public pour le financement, la réalisation et l'exploitation d'un réseau haut débit et très haut débit de communications électroniques conclue avec la Société « SAS MACS THD » ;

VU le rapport annuel d'activités 2017 présenté en commission consultative des services publics locaux le 13 juin 2018, par le délégataire de service public, la Société « SAS MACS THD » ;

après examen du rapport, prend acte, à l'unanimité, de sa communication par le délégataire de service public.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication ou de son affichage et de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
Pour extrait certifié conforme
À Saint-Vincent de Tyrosse, le 29 juin 2018



Le président,

Pierre Froustey